

# CONSIGNE POUR LA SURVEILLANCE DES EXAMENS ECRITS *PROCÉDURE À SUIVRE*

---

## Avant l'examen

- Vous venez chercher les questions d'examens au secrétariat de la faculté (ou au secrétariat de l'ILCF pour les examens de l'ILCF) **au plus tard 30 minutes avant le début des examens.**
- Les candidat-e-s doivent impérativement déposer leurs affaires personnelles (sauf leur pièce d'identité) à l'entrée de la salle. **Les téléphones portables, tablettes et ordinateurs sont interdits. Tout appareil visible sera considéré comme tricherie.**
- Les surveillant-e-s contrôlent l'identité (carte capucine ou carte d'identité) des étudiant-e-s à leur arrivée.
- Les étudiant-e-s signent la liste des présences.

## Pendant l'examen (*en cas de sortie définitive de la salle pendant l'examen, l'examen compte*)

- Vous êtes tenu-e de surveiller activement (vous déplacer dans la salle). Un-e surveillant-e doit se tenir face aux étudiant-e-s et le second dans le dos des étudiant-e-s.
- Sauf urgence, un-e candidat-e ne quitte pas la salle durant l'examen. Le cas échéant, veillez à ce qu'il n'y ait jamais plus d'un-e étudiant-e hors de la salle d'examens. Pour les toilettes : un-e seul-e étudiant-e à la fois.

**A la fin de l'examen** (*tenir compte des tiers temps aménagés pour certain-e-s étudiant-e-s*)

- Tiers-temps :

Durée de l'examen	Tiers-temps supplémentaire
<b>1 heure</b>	+20'
<b>2 heures</b>	+40'
<b>3 heures</b>	+60'
<b>4 heures</b>	+80'

- **À la remise de son examen**, l'étudiant-e doit indiquer l'heure à laquelle il/elle a rendu sa copie ainsi que le nombre de pages et de brouillons sur la liste des présences.
- Le/la surveillant-e est tenu-e de reporter sur ce document les absences, arrivées tardives et départs prématurés.
- Les étudiant-e-s ont l'obligation, tant pour le brouillon que pour la copie de leurs travaux, d'utiliser le papier officiel de la Faculté des lettres et sciences humaines.
- Les copies doivent être ramenées au secrétariat de la Faculté.

***En cas de besoin, vous pouvez contacter le secrétariat de la faculté au 032 718 17 00 ou vous y rendre directement. Pour les examens qui ont lieu à l'ILCF, vous pouvez contacter le secrétariat de l'ILCF au 032 718 18 02.***